

POURSUITES D'ÉTUDES

Expert.e en ingénierie informatique

Titre certifié de niveau 7, inscrit au RNCP

(Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018)

L'expert en ingénierie informatique travaille en totale autonomie et responsabilité, en relation directe avec le dirigeant de l'entreprise ou le Directeur des Systèmes Informatiques. Il exerce ses activités et ses missions en cohérence avec la stratégie de l'entreprise. Il veille au respect d'une démarche qualité et du cadre légal.

Les métiers

- Ingénieur Système dans la mise en œuvre des systèmes d'exploitation des réseaux, gestion des matériels, logiciels et progiciels et élaboration des procédures
- Ingénieur Études et Développement dans la conception et maintenance adaptative et évolutive des logiciels
- Ingénieur Réseaux dans le choix des équipements logiciels et matériels en réseaux et télécommunications, administration des réseaux et définition de leurs composants
- Ingénieur Base de données dans l'administration des BDD de l'entreprise
- Chef de projet ou consultant SIC

Le secteur d'activité

- SSII
- Editeurs de logiciel
- Cabinets de conseil
- Secteur des télécommunications
- Constructeurs & Equipementiers
- Industrie
- Secteur « Banque, Finances et Assurance »
- E-business
- Recherche